

la tribune

**Le cinéaste Michel
Siffre a passé 205
jours sous terre(p.5)**

Forum

Finance
Arts
et divertissements

Casinos: réactions à la décision du gouvernement de fermer le dossier

Si ce n'est pas pire qu'un ballon politique, alors qu'est-ce que c'est?

- Irénée Pelletier

SHERBROOKE (FG) — "On m'a accusé de lancer des ballons politiques dans Sherbrooke... mais si cette affaire de casino n'est pas pire qu'un ballon politique, alors je me demande ce que c'est?"

Sans aller jusqu'à dire que "des membres du cabinet Lévesque" ont berné la population avec cette histoire, le député fédéral de Sherbrooke n'en a pas moins très vivement réagi. "Je trouve ça épouvantable! On a laissé miroiter un projet fantastique pour la population, en terme de retombées économiques. Car on n'en était plus à discuter s'il y aurait ou non un casino, mais s'il allait être de

style américain ou européen. Et là, comme ça, après toutes sortes de tergiversations de certains ministres du cabinet Lévesque, on annonce tout bonnement qu'on laisse tomber... je pense bien que la population de la région ne va pas être très heureuse car des projets comme un casino, la région en a un criant besoin pour la création d'emplois", a-t-il lancé.

Pour M. Irénée Pelletier, dont les

collègues de la région ont récemment appuyé sans réserve les promoteurs de l'implantation d'un casino dans le secteur Magog-Orford et ce, conjointement avec leurs homologues libéraux siégeant à Québec, l'annonce d'hier constitue une "énorme déception... pour une fois, dans la région, les principaux intervenants, peu importe leurs allégeances politiques, étaient d'accord pour aller dans la même direction. Tous reconnaissent l'importance de ce dossier au plan économique. Mais c'est un atout qu'on a laissé tomber".

Le député fédéral de Sherbrooke a avoué qu'il ne serait "pas surpris, maintenant, de voir l'Ontario aller de l'avant... on sait qu'un projet de casino est à l'étude à Queen's Park.

Il serait très malheureux que cette province demande au fédéral d'amender le Code criminel pour permettre l'établissement d'un casino. Je n'ai rien contre l'Ontario, mais le Québec a lui aussi un besoin urgent de projets créateurs d'emplois".

L'Estrée conserve tous ses atouts

- Réal Rancourt

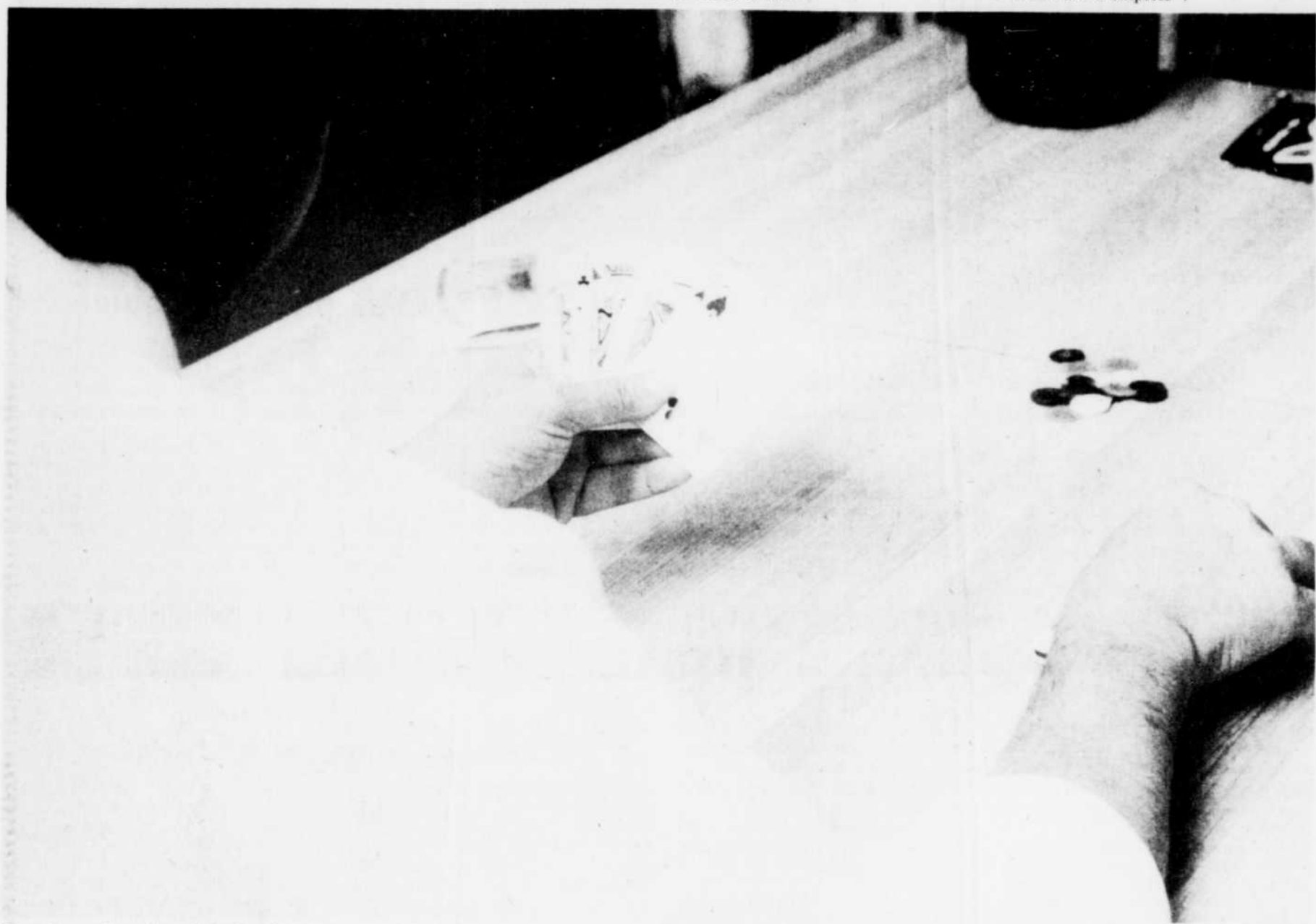
SHERBROOKE (FG) — "La région de l'Estrée conserve tous ses atouts. Et ils sont de taille... la mort du projet de casino ne signifie en rien la fin du développement de notre secteur touristique, si on sait faire preuve d'imagination."

Le député de St-François et vice-président de l'Assemblée nationale, M. Réal Rancourt, accepte la décision du Conseil des ministres et plutôt que de s'attrister, il invite à de nouvelles initiatives.

"Le développement de l'industrie touristique de la région n'est aucunement menacé en ce qui me concerne. Evidemment, cela nous forcera peut-être à inventer, mais nous en sommes capables... d'autres dossiers, moins flamboyants que celui d'un casino, peuvent être envisagés. Et leurs

retombées économiques peuvent être encore aussi bénéfiques, sinon plus, qu'un casino", a-t-il émis.

N'ayant pas encore été avisé lui non plus de la décision du Conseil des ministres, M. Rancourt, qui surveille attentivement les travaux de la commission parlementaire dans le cadre du projet de loi 90, a terminé en rappelant que "le potentiel touristique de l'Estrée est toujours-là" et qu'il s'agit de "trouver d'autres formes" pour le développer.



Pour le casino dans l'Estrée, les jeux sont faits...rien ne va plus. Et les joueurs invétérés devront trouver d'autres solutions...

(Photo La Tribune)

Cette nouvelle doit très certainement ébranler M. Fréchette

- Carmen Juneau

SHERBROOKE (FG) — "Mon Dieu! J'imagine que cette nouvelle doit très certainement ébranler M. Fréchette qui a fait tout ce qu'il pouvait dans ce dossier!"

Telle a été, hier, la première réaction de la députée de Johnson et présidente du caucus des députés péquistes de l'Estrée, Mme Carmen Juneau, en apprenant la mort du dossier des casinos au Québec.

Réaction d'étonnement, voire de scepticisme, dans un premier temps, car Mme Juneau a appris la nouvelle de la bouche du journaliste. Pourtant, quelques minutes plus tôt, elle dinait avec M. Raynald Fréchette, alors qu'il fut justement question de dossiers régionaux. "Je suis surprise de ne pas l'avoir appris avant", a-t-elle commenté.

"A tout événement, devait-elle reprendre, je suis très déçue de cette décision, mais je pense que

si l'évaluation qu'en a faite le Conseil des ministres arrivait à des résultats négatifs, il faut respecter cette décision. Il ne faut pas oublier non plus que dans la période économique actuelle, une mise de fonds initiale de 65 millions \$, c'est beaucoup d'argent.

Il faut penser à la fonction publique, aux chômeurs, aux assistés sociaux... ils auraient pu critiquer un tel investissement. Peut-être que le projet aurait créé 2.500 emplois, mais la mise de fonds est énorme et c'est de l'argent que le gouvernement n'a pas."

Elle a finalement indiqué que l'appui unanime du caucus des députés péquistes de l'Estrée se voulait "surtout un appui à un collègue, à M. Fréchette, qui a travaillé très fort dans le dossier. Mais nous étions également tous favorable au projet, du moins en ce qui me concerne".

Le maire O'Bready affiche une attitude très prudente

SHERBROOKE (LD) — Appelé à commenter la décision du gouvernement du Québec de ne pas aller de l'avant dans le dossier des casinos, le maire Jacques O'Bready a affiché une attitude très prudente.

Le maire a refusé de s'engager sur le terrain des mesures qui pourraient être prises par la Ville. "Ca serait prématuré de ma part", a-t-il simplement noté. Le maire, qui venait d'être informé de la décision, n'a pas, non plus, formulé de commentaire réprobateur envers le gouvernement.

Le député Maciocia se réjouit de la décision de Québec

SHERBROOKE (FG) — "Cette nouvelle ne peut faire autrement que de me réjouir. D'autant plus qu'il est bon d'expliquer l'abandon définitif du projet de casino, on emprunte beaucoup des arguments qui figurent dans mon étude du mois de juin."

Pour la première fois de sa carrière politique, le député de Viger, M. Cosmo Maciocia, jubilait avec une décision prise par le Conseil des ministres du gouvernement péquiste.

Car ce député libéral, à l'encontre de ses quatre collègues des Cantons de l'Est, s'est toujours farouchement opposé à la mise sur pied de casinos, à Montréal comme dans le secteur Magog-Orford.

Et au sujet d'ailleurs de cette prise de position de l'opposition officielle à Québec, M. Maciocia ne la voit "pas comme une véritable contradiction" par rapport à celle adoptée par leurs collègues d'ici, avec en tête M. Georges Vaillancourt, d'Orford. "De leur côté, ils n'avaient pas fait d'étude complète du dossier, mais ils étaient solidaires de la décision de notre parti", a-t-il simplement fait observer, non sans hésitation.

Mais quant à la décision du Conseil des ministres, il estime notamment que les coûts accrus pour la protection et la hausse "exorbitante" de la criminalité la justifient pleinement. "Il y a également le contexte économique et tout... enfin, pour tout dire, le gouvernement a pris une décision très valable et je suis heureux d'y avoir indirectement participé", a-t-il finalement laissé échapper.

Il s'est borné à rappeler les quelques arguments dont il avait entendu parler et qui motivaient la décision de Québec.

Si le conseil de Sherbrooke se penche sur ce dossier, cela se fera après l'élection du 7 novembre parce que le conseil actuel a tenu sa dernière réunion hier matin.

D'ailleurs c'est au moment de la clôture de la séance spéciale que M. O'Bready a informé brièvement ses collègues de la décision de Québec, après que le personnel de l'hôtel de ville ait transmis un message à ce sujet.

La nouvelle n'a pas soulevé de commentaires spontanés. Le conseil municipal avait déjà voté une résolution d'appui au comité régional de promotion sur l'implantation d'un casino.

M. Jean-Guy Archambault, membre de ce comité et conseiller sortant, s'est refusé à tout commentaire, respectant la consigne du silence jusqu'à ce matin.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VENDEUR INTERNE BILINGUE

Solide entreprise à croissance continue depuis 1927, spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction, établie près de Trois-Rivières recherche vendeur bilingue, sérieux, dynamique, doté d'un bon potentiel et d'une belle personnalité.

Possibilité d'avancement.

Notre marché: Québec, Ontario, Maritimes, États-Unis.

Salaire selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Duchesne & Fils Limitée
Directeur du personnel,
160, St-Jean,
Yamachiche, Qué.
G0X 3L0

Poste offert aux hommes et aux femmes.

N-42348

Si vous détenez déjà
des Obligations d'épargne du Canada

voici une
bonne nouvelle

Toutes
les émissions
antérieures
rapportent

12%

d'intérêt,
pour l'année
commençant
le 1er novembre 1982

De plus, pour chacune des années
suivantes, et jusqu'à l'échéance, le
taux minimum 10 1/2 %
garanti de
continue de s'appliquer. Une autre
bonne raison de les garder!

Pour tous renseignements

À compter du 25 octobre, consultez
les dépliants que vous trouverez dans
toutes les institutions financières auto-
risées: banques, courtiers, sociétés
de fiducie, caisses populaires.

les Obligations
d'épargne
du Canada



Canada

L'avenir des Caisses

En pleine semaine de réflexion et de réjouissances, les membres du mouvement coopératif Desjardins ont de sérieuses questions à se poser. Et surtout des réponses à fournir ou à trouver selon le cas.

Fondé comme un instrument de coopération, le Mouvement Desjardins a peut-être abandonné ses traditions en cours de route au profit d'une plus grande rentabilité dans le sillage de la concurrence. Quand les dirigeants tentent d'attirer les sociétaires à l'assemblée annuelle avec des tirages de dindes ou de téléviseurs, c'est que la flamme coopérative ne brûle pas très fort dans le cœur des sociétaires. En fait, les caisses populaires que jadis chaque curé et chaque conseil de fabrique s'enorgueillissaient d'ériger dans leurs paroisses respectives, sont devenues à toutes fins pratiques des succursales bancaires. Et des succursales apparem-

ment trop nombreuses pour atteindre à une certaine rentabilité comme c'est le cas à Montréal où on envisagerait la fermeture d'une quarantaine de caisses.

Où en est rendue l'idée de coopération dans le Mouvement Desjardins? Que suggère-t-on de concret pour que la clientèle ne choisisse pas la caisse uniquement pour des raisons de proximité et de services mais aussi pour des motifs tenant de la volonté d'adhérer à un mouvement coopératif? Si les caisses ne sont pas autre chose que des succursales bancaires, pourquoi ne seraient-elles pas assujetties à la loi des banques?

Le Mouvement Desjardins a été et demeure un des fleurons de l'économie, voire de la société québécoise. S'il s'écarterait trop de sa vocation initiale, le gouvernement serait justifié de modifier ses statuts.

Jean Vigneault

Les jeux sont faits

Les jeux sont faits et rien ne va plus pour les casinos. Un des perdants de ce match gagné par la raison contre l'impulsion, le ministre du Revenu, Alain Marcoux, a confirmé hier que le gouvernement abandonnait le projet de développer des casinos au Québec. Les retombées économiques d'une telle aventure étaient difficilement perceptibles, la facture sociale risquait d'être élevée; et puis bien évidemment le gouvernement a d'autres devoirs et priorités. Ces trois clous ont fermé le cercueil du projet.

La seule satisfaction des défenseurs de l'installation d'un casino en région sera de connaître le verdict du conseil des ministres, bien qu'il leur soit défavorable.

Ils l'attendaient avec une impatience égale à leur ardeur à mener leur projet à terme. Leur but — de relancer l'économie touristique et de faire échec au chômage — était noble, mais leur moyen pour l'atteindre trop risqué.

Jacques Lafontaine

Propos insolents et insolites

Il y avait trop de valets noirs dans le projet de casinos.

— 0 —

Les Brewers se sont fait brasser par les Cardinaux, les nouveaux papes du baseball.

— 0 —

Une chance que le gouvernement canadien a défrayé les coûts des discours de M. Trudeau à la nation: il n'y a sûrement aucun commanditaire qui aurait accepté de parrainer une telle série.

— 0 —

L'été des Indiens, ça n'a rien à voir avec le climat de la campagne électorale à Sherbrooke.

— 0 —

Les dirigeants des Concorde ne sont pas fous. Ils ont la plus petite

équipe, alors ils donnent les plus petits salaires.

— 0 —

Avec quelques années d'étude, un policier peut devenir un brigadier scolaire.

— 0 —

C'est avec dans leur poche une augmentation de salaire de 11,5 p. cent que les rédacteurs de Radio-Canada écriront des nouvelles sur l'imposition du 6 et du 5 p. cent.

— 0 —

Est-ce vrai que René Lévesque veut s'adresser à la nation québécoise sur les ondes de Radio-Québec pour être certain qu'il n'y ait pas trop de monde qui l'écoute?

Oeil-de-lynx

L'OPINION DES AUTRES

Les ristournes sur le lait

Comme par hasard, la Régie des marchés agricoles entreprendra finalement des procédures dans le but de mettre un terme à la pratique, présumément illicite, des ristournes dans l'industrie laitière. Monsieur le ministre Jean Garon ne s'étant guère ému de cette affaire qu'il connaissait déjà, c'est à se demander, si on en serait là si les médias n'en avaient pas parlé. C'est aberrant.

Avant d'entreprendre quelque démarche que ce soit, la Régie devait évidemment s'assurer de détenir les preuves nécessaires. Elle le devait à un double titre. Miner indûment la crédibilité d'entreprises par ailleurs respectables eût nui à la sienne sans contribuer à maintenir le prix du lait à un niveau acceptable pour tous. En outre, comme l'a lui-même fait valoir le président de la Régie, quand plusieurs entreprises sont visées, rien ne sert de porter plainte contre une seule. De fait, on risque alors de l'affaiblir au profit des autres qui peuvent continuer à jouer le même jeu. Dans ce dossier, la prudence de la Régie était donc parfaitement légitime.

Il n'en reste pas moins que les premières plaintes à ce sujet remontent à mars 1980, qu'elles portent sur des tractations concernant le prix d'une denrée essentielle, que cette pratique des ristournes remonterait à 1977 et

qu'enfin cette expression du jeu de la concurrence serait contraire à l'esprit même de la réglementation du prix du lait. Or, non seulement le ministre responsable a-t-il plus ou moins tenté d'atténuer la portée de cette affaire, quand elle est sortie mais il l'a fait alors que la Régie tardait à réagir. Trente-six mois pour prendre une décision sur un dossier vieux de cinq ans, c'est beaucoup. Il y aurait eu lieu de concilier prudence et diligence.

Toutefois, l'ouverture de ce dossier sur la place publique a ses bons côtés. La réglementation est chez nous une vraie maladie qu'on a inséminée en prétendant protéger les divers intervenants. En l'occurrence, il s'agit des producteurs et des consommateurs de lait. Or, si la pratique des ristournes a cours depuis cinq ans, on peut douter de l'efficacité de ce type de protection même si on doit par ailleurs admettre que le lait est moins cher au Québec qu'ailleurs. De même, il y a lieu de réévaluer la pertinence de ces organismes publics qui, comme la Régie, peuvent aisément se retrouver jugés et partie. Une prochaine audience publique de la Régie doit se pencher sur cette question et, à la lumière de l'histoire des ristournes, ce ne sera pas trop tôt.

Johannes Martin Godbout
Le Droit



Bonjour! Vous êtes nouvelle dans le voisinage?

L'OPINION DES LECTEURS

Notre droit à un salaire décent

M. Alphonse Lemay
Bromptonville

Permettez-moi de répondre au nom de l'A.D.E.P.E., à votre lettre parue dans La Tribune du 16 octobre.

Avant tout, laissez-moi vous dire qu'il n'existe pas de comité paritaire de niveau provincial ou autre qui régisse le salaire des employés au pourboire au Québec.

Quand vous dites que plusieurs restaurants et brasseries ont dû fermer leurs portes, ce n'est pas uniquement à cause du contexte économique, mais surtout à cause du trop grand nombre d'établissements de ce genre. (...)

De plus n'importe qui peut sans les connaissances voulues et les ressources financières requises improviser dans ce domaine; il en résulte de nombreuses faillites. (...)

Vous dites textuellement: "que les serveurs et les serveuses méritent un plus haut salaire". Que devrait-il être selon vous? \$4,00 l'heure? Sachez que ce salaire de base pour tout autre sec-

teur représenterait pour l'employeur (donc pour le consommateur) une hausse salariale de 21,9%, ce qui est beaucoup plus que le 15% de service que nous demandons et qui plus est ne réglerait en rien les problèmes que connaissent les employés au pourboire face à l'impôt.

Vous dites également que nous serions perdants au niveau de l'impôt. C'est actuellement que nous le sommes, car en plus de payer de l'impôt sur des montants que nous n'avons même pas gagnés, nous ne recevons aucun avantage social sur ces supposés montants.

Vous dites que le client devra en payer la note. Connaissez-vous un autre domaine où le consommateur n'a pas à payer la note lorsqu'il y a augmentation? (...)

Nous avons aussi le droit de vivre et de nous assurer un salaire décent et ajusté au coût de la vie

Madeleine Lavoie
Vice-présidente, ADEPE

POINT DE VUE

Et si c'était vrai...

Nous vivons une drôle de période: il est plus difficile que jamais d'y voir clair dans la situation socio-politico-économique présente. En un laps de temps très court, des changements majeurs et profonds ont affecté l'équilibre économique mondial, un peu comme si les tendances latentes s'étaient tout-à-coup très vite cristallisées, bouleversant le paysage habituel de l'économie. Notre pays doit s'ajuster à cette conjoncture inédite et trouver un second souffle, sous peine de se laisser damer le pion par les autres pays industrialisés, qui sont plus compétitifs sur les marchés internationaux. Nous, Canadiens, avons été gâtés depuis bien des années. Nous nous sommes habitués au mode de vie facile, et nous oublions trop aisément que le temps des "vaches grasses" ne peut durer toujours.

Où bien nous acceptons de relever les nouveaux défis et, pour ce faire, de restreindre à court terme nos exigences de bien-être personnel, avec l'espoir de lendemains meilleurs. Ou bien nous nous laissons "embobiner" par tous les faux prophètes, qui faussent présentement les perspectives du problème économique canadien, et nous créons de plus en plus de divisions entre groupes de citoyens et nous compromettons, par nos exigences excessives, la reprise de l'économie.

Ce qui est le plus inquiétant, c'est de réaliser que nous semblons si peu ouverts à nos responsabilités de citoyens. La même personne, par exemple, qui même bien sa barque familiale, profes-

sionnelle ou autre avec circonspection et lucidité, s'affirme souvent immature, infantile et irresponsable dans sa "façon de raisonner" comme membre de la communauté civile. Comme si l'éducation au sens civique avait fait défaut à ce point, qu'il y a comme un divorce entre la vie privée de M. Untel, axée sur des valeurs chrétiennes et la vie publique du même M. Untel, qui ne paraît pas percevoir sa responsabilité de citoyen. "Ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, mais ce que toi tu peux faire pour ton pays." Répète-t-on de fois, cette formule est éculée, mais elle exprime quand même une profonde vérité sociale: l'appartenance à une société, à un pays, implique des devoirs et non seulement des droits. Trop l'oublier peut conduire à l'anarchie avec son cortège de répressions.

Un chrétien "complet" ne peut séparer dans sa vie de chaque jour son comportement comme individu et son comportement comme citoyen. Il doit tenir compte des autres dans ses revendications salariales ou autres. Au lieu de prêter les plus mauvaises intentions aux gouvernants, au lieu de voir des calculs machiavéliques de gros méchants qui veulent "affaiblir le peuple", il doit se dire: et si c'était vrai... en grande partie... ce qu'ils nous disent les gouvernants, si c'était vrai qu'il faut accepter de se serrer temporairement la ceinture et d'augmenter la productivité pour solutionner nos graves problèmes économiques?

Fernand Laberge, prêtre

Dieu veut sa place à l'école

L'école doit demeurer le lieu privilégié de l'éducation de la foi de nos enfants. Elle est un secteur important de la vie sociale au Québec et peut devenir pour l'Eglise un moyen de rejoindre non seulement les enfants mais aussi les parents et les professeurs, qu'ils soient croyants ou athés. Ainsi, l'école permettrait à la communauté chrétienne de s'enraciner davantage dans son milieu de vie et de témoigner au-delà des frontières définies par son cadre religieux immédiat (mouvements, célébrations, etc.)

Si les prêtres et les laïcs refusaient

de promouvoir la dimension chrétienne dans les écoles de leur paroisse, alors on pourrait les accuser de vouloir se refermer sur eux-mêmes, à une époque où l'on valorise tant le dialogue et l'ouverture aux autres.

Encore aujourd'hui, Dieu veut sa place à l'école. Il la veut même si la foi religieuse est de plus en plus contestée et mise à l'index. "Laissez venir à moi les petits enfants" disait Jésus sur la place publique. La même invitation nous est lancée. Sommes-nous prêts à y répondre malgré le contexte social actuel?

Pierre Brousseau

Casinos: retardez la décision

NDLR Evidemment, cette lettre du Conseil régional de développement de l'Estrie a été envoyée au premier ministre Lévesque avant que le gouvernement décide de ne pas donner suite à l'implantation de casinos au Québec.

Monsieur René Lévesque
Premier ministre du Québec

L'implantation éventuelle de casinos au Québec ou en Estrie étant une question qui relève initialement de la compétence de votre gouvernement, les membres du Conseil d'administration du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRDE) m'ont demandé de vous faire part de leur avis préliminaire quant à cette question.

(...) Les membres du Conseil sont d'avis que les importantes dimensions sociales et politiques des casinos doivent être étudiées de façon exhaustive de manière à ce que le public saisisse correctement l'impact d'ensemble de la question. D'ailleurs, le caractère partiel, voire polarisé des discussions qui alimentent actuellement ce débat

témoigne d'un besoin pressant d'information et de communication.

Les rares ouvrages consacrés à l'ensemble du dossier n'ont été que récemment transmis au public et au CRDE et il nous apparaît naturellement opportun d'estimer ces choses à leur juste valeur avant qu'une conclusion définitive ne soit rendue par votre gouvernement.

À cette fin, notre Conseil a récemment formé un comité de travail chargé d'analyser l'ensemble du dossier et d'en offrir une synthèse totale au milieu régional. Et à la suite, le mandat du comité consistera à élaborer les recommandations du Conseil à votre intention.

L'établissement de ces nouvelles institutions étant susceptible de modifier le caractère déterminant de notre tissu social, les membres de notre Conseil souhaitent en ces circonstances que la décision de votre gouvernement soit reportée de quelque temps.

Estelle Gobeil, présidente
CRDE

De la poudre aux yeux

M. Camille Laurin
Ministre de l'Éducation

Votre réforme scolaire jette de la poudre aux yeux des parents de notre province, en leur faisant croire qu'ils deviendraient les nouveaux maîtres ou les nouveaux responsables de l'école. (...)

Le Ministre dirigerait, en définitive, toute l'action des parents dans leur démarche administrative et pédagogique, ledit Ministre et ses fonctionnaires sachant très bien que les parents n'ont pas le temps, après leur labeur quotidien, de s'occuper adéquatement et efficacement de la chose scolaire et surtout qu'ils n'ont pas tous la compétence administrative et pédagogique pour diriger l'école.

C'est le Ministère, en dernier ressort, qui dicterait sa volonté aux parents et ce, très souvent, à l'encontre de leurs opinions.

Plusieurs enquêtes ont prouvé que catholiques et protestants veulent garder le caractère confessionnel des commissions scolaires, mais, le Ministre et ses fonctionnaires veulent imposer à tous, l'école d'état neutre. Et, on veut nous faire croire que la volonté des parents sera respectée dans le nouvel ordre scolaire!

D'une part, on dit vouloir démocratiser l'école et, d'autre part, on veut enlever le droit de vote universel.

Comme contradiction, on ne pourrait trouver mieux.

Il n'y a pas que les parents ayant actuellement des enfants à l'école qui peuvent avoir un intérêt à donner une bonne éducation aux enfants. Tout le monde est intéressé à ce que la société de demain soit vivable. (...)

La véritable réforme démocratique du système scolaire québécois consiste à accorder aux communautés de base, catholique et protestante, leur système d'écoles confessionnelles et à accorder aux neutres, leur propre système d'écoles neutres. Cette solution démocratique est la seule qui puisse procurer aux parents l'école qui répond le mieux à leurs aspirations, à leurs besoins et à leurs convictions.

Les garanties juridiques sont essentielles et doivent sous-tendre tout l'édifice scolaire.

Les parents peuvent alors choisir le secteur qui leur convient, ou des professeurs partageant leur philosophie de la vie transmettront à leurs enfants les valeurs qui leur sont chères.

Au nom des parents que nous représentons et d'une pluralité bien comprise, nous réclamons que les droits de la majorité ne soient pas sacrifiés à ceux d'une minorité. (...)

Le Comité diocésain de Nicolet de l'association des parents catholiques du Québec
Paul-E. Touchette, prés.

Des coupures sévères dans le régime de pension à l'Assemblée nationale

Gel des salaires des députés

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — C'est avec des mines déconfites que les députés de l'Assemblée nationale ont pris connaissance jeudi du nouveau régime de salaire et de pension rendu public par le ministre de la Réforme parlementaire Jean-François Bertrand.

Il y aura gel des salaires et réduction substantielle du régime de pension qui permettra à l'État d'économiser annuellement presque \$17,000 par député.

Le plan de réforme, déposé par le ministre Bertrand en commission parlementaire, pourrait se résumer comme suit: — gel du salaire d'un député jusqu'en mars 1983

à son niveau actuel de \$35,096. Ensuite, légère augmentation de 6 pour cent le 1er avril 1983, qui portera le salaire annuel à \$37,202.

— instauration d'un nouveau régime de pension qui ne pourra pas être perçu avant l'âge normal de la retraite, soit 65 ans;

— mise en place d'une allocation de départ pour un député qui est battu lors d'un scrutin ou qui se retire de la vie politique;

— maintien d'une allocation non-imposable de \$7,500 pour chaque député et indexation de cette allocation à compter de 1984.

Dans ses explications, le ministre Bertrand a affirmé que le nouveau régime allait réduire de \$17,000 le coût annuel de la rémunération du député, le faisant passer de \$63,166 à \$46,209.

Ce n'est pas tant le salaire du député qui était très élevé dans le

régime actuel. Il n'était que de \$42,596 si on y compte l'allocation spéciale de \$7,500 libre d'impôt.

Mais le régime de pension maintes fois qualifié de "scandaleux" coûtait annuellement \$26,638 par député aux contribuables. C'est dans ce régime que les coupures les plus sévères ont été annoncées.

Le projet Bertrand ramène ce coût à \$9,546. "Cette diminution de quelque 27 pour cent de la rémunération globale ramènera à des proportions plus raisonnables la contribution que supportera dorénavant l'État québécois pour ses députés", a commenté M. Bertrand.

65 ans

Le principal changement suggéré à la pension vise à permettre aux ex-députés de ne la toucher qu'à compter de 65 ans. Un ancien élu pourra cependant commencer à la percevoir à compter de 55 ans, mais avec la diminution actuarielle correspondante.

Le député acquerra pour chaque année où il siégera un crédit de rente valant 4 pour cent de son salaire. A 65 ans, il pourra toucher des prestations équivalent à 75 pour cent du traitement moyen de ses cinq meilleures années de salaire.

Le député jouira aussi d'une assurance-vie valant deux fois son salaire et d'une assurance-invalidité lui fournissant 70 pour cent de son traitement en cas d'accident.

Par contre, au moment où il se retire de la vie politique soit par décision personnelle ou soit à la suite d'une défaite électorale, le député aura droit à une double allocation de départ.

Une première allocation forfaitaire lui permettra de toucher son plein salaire pendant une période variant de quatre à huit mois selon la durée du temps où il aura été député.

Il pourra toucher une allocation additionnelle si, entretemps, il ne s'est pas trouvé un emploi ou une source de revenu.

Cette allocation équivaudra à 80 pour cent du salaire de député pendant 12 mois, puis à 50 pour cent



Jean-François Bertrand

du salaire pendant la deuxième année.

Tout député qui touchera des revenus verra ceux-ci déduits de l'allocation additionnelle.

Transition

Le régime proposé hier par le ministre Bertrand prévoit une période de transition entre les deux régimes de pension pour les députés qui sont déjà à l'Assemblée nationale et qui ont été élus sous le régime traditionnel.

L'actuel régime se poursuivra jusqu'au 31 décembre 1982. Le député placé dans cette situation aura un régime mixte selon une formule compliquée de calcul.

Seuls les citoyens riches vont pouvoir devenir députés

- Guy Bisaillon

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Seulement les citoyens riches vont pouvoir devenir députés avec le salaire et la pension offerts dans le régime proposé, estime le député indépendant de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon.

Dans une longue intervention à la commission parlementaire où le ministre Jean-François Bertrand venait de proposer un nouveau mode de rémunération pour les députés, M. Bisaillon a suggéré deux importantes modifications: — il voudrait que les députés puissent se retirer de certains plans du régime moyennant des compensations financières;

— il a suggéré qu'au lieu de toucher une pension, un ex-député soit intégré à la Fonction publique à la suite d'une défaite électorale.

Disant visiblement tout haut ce que plusieurs députés pensent tout bas, M. Bisaillon a dénoncé "la démagogie" des médias d'information pour laisser croire qu'un député gagne beaucoup et ne fait rien.

Il a rappelé qu'avant leur élection, les députés gagnaient presque tous plus cher que le salaire de \$35,096 qu'ils percevaient cette année.

Le député de Sainte-Marie a cité son cas personnel: professeur pendant sept ans et syndicaliste pendant 14 ans avant d'être élu en 1976, il n'a que peu de chance de retrouver un de ses anciens emplois advenant une défaite électorale.

Le régime proposé par le gouvernement est "incohérent", a-t-il conclu.

Lalonde

Du côté de l'opposition libérale, le projet Bertrand a été mal accueilli.

Le leader parlementaire de l'opposition, le député de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, a sévèrement reproché au gouvernement d'avoir tant retardé à présenter une réforme des salaires et de la pension.

M. Lalonde prétend qu'un tel retard visait à permettre aux députés péquistes élus en 1976 de se qualifier pour l'ancien régime de pension. Il fallait être député pendant cinq ans pour se qualifier.

M. Lalonde a également signalé que le projet ne réclamait pas d'efforts financiers particuliers aux ministres à qui l'État fournit déjà un compte de dépenses et une automobile avec chauffeur.

Le député libéral a insisté pour que l'étude du dossier du salaire des députés soit faite à l'aide des calculs actuariels et à partir du témoignage de spécialistes.

Bertrand

Quant au ministre parrain du

projet, M. Jean-François Bertrand, il a reconnu que ses propositions salariales aux députés étaient "insuffisantes".

Mais il ne pouvait pas faire mieux "compte tenu de l'environnement socio-économique dans lequel nous nous trouvons", a-t-il dit.

Le ministre croit néanmoins qu'en dépit des salaires offerts, les partis politiques vont pouvoir continuer de recruter des candidats valables aux élections.

"Mais il y a pas mal de gens qui vont y penser deux fois avant d'aller en politique".

M. Bertrand a signalé que les salaires des députés pourraient être réajustés en 1984, lorsque la reprise économique aura commencé à se faire sentir.

Une solution qui pourrait être retenue serait d'augmenter le salaire des députés à partir de l'augmentation moyenne des salaires industriels au Québec.

La Société des festivals demande la création d'une loterie spéciale

Québec invité à doubler sa subvention pour la Fête nationale

Par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — La Société des festivals populaires du Québec, qui a réalisé un excédent de \$32,654 en 1982, demande au gouvernement de doubler au moins sa subvention pour l'organisation de la Fête nationale de 1983 et de permettre l'organisation d'une loterie spéciale.

Si Québec décidait d'accéder à cette requête, la société recevrait pour l'organisation de la prochaine Saint-Jean Baptiste \$1,5 million par comparaison à \$750,000 cette année. Ce serait encore mieux si le gouvernement revenait à la subvention d'antan, estime le président de la société, M. Andrew Savage.

En conférence de presse, jeudi, celui qui présidait l'édition 1982 du Comité organisateur de la Fête nationale du Québec a expliqué que "s'il (le gouvernement) accepte qu'on récupère l'ensemble du budget, ce serait revenir à la subvention initiale et je

dirais même traditionnelle de \$3.125 millions".

À Québec, au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, on ne veut pas indiquer tout de suite de quelle façon on répondra à la demande de la société des festivals. Ce projet, a indiqué un porte-parole, sera discuté en temps et lieu avec la direction du comité organisateur.

Si les dirigeants de la société réclament plus d'argent, par contre 80 p.c. des organisateurs locaux qui ont répondu à un sondage du comité organisateur se sont dits satisfaits du montant reçu et 68 p.c. estiment que

la qualité des projets était en 1982 supérieure à ceux de l'année précédente, celle du "scandale des fêtes nationales".

Une réussite

En faisant abstraction du refus de Radio-Canada et de Radio-Québec de diffuser le spectacle et l'attitude "antifestive" des autorités de Montréal, la fête de 1982 "fut une réussite sur tous les plans", soutient M. Savage qui présentait un bilan des activités '82: 25,000 bénévoles ont participé à l'organisation de 1,000 activités partout au Québec.

Plus du quart des projets en étaient à leur première expérience et, en dépit d'une diminution de \$854,202 du montant des subventions, personne n'en a souffert "à cause de la mise en place

du nouveau système de distribution des subventions". Les pires adversaires ont été finalement "le temps et l'argent".

Pour l'an prochain, le programme des fêtes n'est pas arrêté mais on songe à une émission spéciale d'environ 90 minutes pour "mettre en valeur les gens, comme faire chanter un politicien" et, peut-être, un défilé auto-financé. De toute évidence, il faut maintenir, a dit M. Savage, "des manifestations à caractère national, en ajoutant des jeux à caractère populaire".

En parlant d'un défilé, M. Savage a dit aux journalistes: "Est-ce que vous avez des preuves que le monde aime ça des chars allégoriques? Le Père Noël en fait pas cette année."



René Lévesque et Gérard D. Lévesque ont ri de grand coeur au cours de l'enregistrement de l'émission Le Festival de l'humour, hier, au restaurant Le Parlementaire.

Festival de l'humour au Parlementaire

Quand les élus se moquent d'eux-mêmes et rient de bon coeur

QUEBEC (PC) — Il y a longtemps que les élus de l'Assemblée nationale ne s'étaient moqués aussi joyeusement d'eux-mêmes.

Pour une fois, ils riaient tous en même temps de la même personne et du même gag sans distinction de banquettes.

"Les frères Daniel et Pierre-Marc Johnson sont comme la compagnie Johnson et Johnson et le Tylenol, ils s'entretiennent".

"Nous attendions le député Michel Bissonnette, mais il semble qu'il ait manqué le train", nous ne parlerons pas de la différence d'âge entre René Lévesque et sa femme Corinne puisque celle-ci, c'est bien connu, aime les antiquités".

"Michel Pagé a cinq enfants, dont des triplets, sa femme l'appelle le ready whip", "à vendre limousine usagée avec TV, bar, antennes, appeler Marcel Léger", "jeune homme disponible pour photo de mariage, baptême, ou tout genre d'inauguration, demander Jean-François Bertrand" et ainsi de suite et les députés, oubliant leurs querelles, de taper des mains et de reprendre les couplets des chansons à répondre qui parlaient d'eux.

L'équipe du "Festival de l'humour", du réseau radiophonique Télémedia avait envahi mercredi soir la très sélecte enceinte du restaurant Le Parlementaire pour marquer le soixantième anniversaire de la fondation du premier

poste de radio de langue française au monde, le poste CKAC de Montréal.

N'est pas reçu qui veut au Parlementaire et cette station avait dû obtenir l'autorisation du président de l'Assemblée nationale, Claude Vaillancourt, et de l'opposition libérale. Il semble d'ailleurs que les libéraux se sont faits tirer l'oreille avant d'y aller de leur consentement.

Par le passé, l'Assemblée nationale avait ouvert ses portes pour les émissions de "Chez Miville", "Les Couches-tard" et "Place aux Femmes", mais jamais le parlement québécois n'avait accueilli un tel "show".

Le "Festival" brise toutes les cotes d'écoute au Québec et au Canada avec 500,000 auditeurs. Les places disponibles se sont envolées et environ 500 personnes se sont entassées pendant deux heures dans la salle surchauffée.

Seuls les députés et les journalistes étaient invités mais les élus étaient autorisés à amener leur personnel de bureau.

Les animateurs, Louis-Paul Allard, Pierre Labelle, Roger Joubert et Tex Lecor redoutaient ce public qui n'était pas constitué de fans venus les voir en studio mais ils étaient enchantés de sa réaction.

Les deux chefs de parti Gérard D. Lévesque et René Lévesque ont joué le jeu de bon coeur.

Coup d'oeil...

...sur le Québec

Choquette sera-t-il candidat ?

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre de la Justice du Québec, Jérôme Choquette, est intéressé à briguer la candidature libérale dans l'éventuelle élection partielle qui se déroulera dans le comté montréalais de Saint-Jacques. Il a fait savoir toutefois qu'il ne se présentera pas si l'ex-premier

ministre Robert Bourassa décide de réclamer la candidature.

Cette circonscription de l'est de Montréal sera sans député à la fin du mois, lorsque Claude Charron se retirera officiellement. Aucune date n'a toutefois encore été fixée pour la tenue d'une élection partielle.

Menace de grève illégale à la CTCUQ

QUEBEC (PC) — La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) affirme que ses 630 chauffeurs seront dans l'illégalité s'ils déclenchent la grève comme prévu dans la nuit de vendredi à samedi.

S'appuyant sur un avis émis par les conseillers juridiques de la CTCUQ, le

président de l'organisme, M. Léonce Bouchard, a soutenu hier que l'avis de grève que le syndicat a fait parvenir au ministère du Travail ne respectait pas les délais prescrits par le Code du travail.

Il a ajouté qu'une mise en demeure avait été expédiée à l'exécutif et au syndicat des chauffeurs (CSN).

Le 4e évadé d'Orsainville court toujours

ORSAINVILLE (PC) — La police du Québec était, jeudi, toujours à la recherche du 4e évadé de la prison d'Orsainville. Il s'agit de Gérard Thifault, 20 ans, de Shawinigan. Quant aux trois autres, Maurice Grimard, 23 ans, et Marcel Saint-Arnaud, 21 ans, tous deux de Trois-Rivières, et Pierre Trudel, 21 ans, de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, ils ont été repris par la police au cours de la journée.

Les quatre comparses avaient pris

la clé des champs, en début de soirée, dimanche. Ils auraient coupé la clôture de broche de la grande cour pour s'évader.

Grimard et Trudel ont été repérés par la police de Québec, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, à proximité de la rue Ageduc dans la Vieille capitale et c'est à ce moment qu'on découvrit que les deux évadés se trouvaient chez l'amie de l'un d'eux.

Choquette sera-t-il candidat ?

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre de la Justice du Québec, Jérôme Choquette, est intéressé à briguer la candidature libérale dans l'éventuelle élection partielle qui se déroulera

dans le comté montréalais de Saint-Jacques. Il a fait savoir toutefois qu'il ne se présentera pas si l'ex-premier ministre Robert Bourassa décide de réclamer la candidature.

Pas de politique ?

Le Dr Fathi Arafat (à gauche) le frère du leader de l'OLP, s'est entretenu, au cours d'une conférence de presse improvisée, hier, à Montréal, avec M. Chafik el Hout, représentant de la délégation de l'OLP à l'ONU, qui a déclaré aux journalistes: "Vous êtes impressionnés par le fait qu'il est le frère du président de l'OLP. Mais, son intérêt porte strictement sur le Croissant-rouge et nous ne voulons pas qu'il se mêle de politique."

La tournée de Lévesque en Gaspésie prend des allures de campagne électorale

GASPE (PC) — La tournée qu'effectuait hier en Gaspésie le premier ministre du Québec René Lévesque a pris des allures de campagne électorale, tant se sont multipliées visites et rencontres au cours de la journée.

Au premier jour d'un voyage de 36 heures qui le conduira aujourd'hui aux Îles-de-la-Madeleine, M. Lévesque a profité de ses nombreux arrêts pour aborder certains dossiers locaux: qualité des produits marins et l'Institut des pêches du Québec.

À Sainte-Adèle-de-Pabos, le premier ministre a déjeuné en compa-

gnied'une trentaine de citoyens en vue de la région.

Ce contact lui a permis d'exprimer, en réponse à une centaine de manifestants de la CSN qui l'avaient huppé à son arrivée au restaurant, un point de vue plutôt pessimiste sur l'importance et l'issue de la crise économique, qui frappe le Québec comme le reste du monde industrialisé.

"On ne peut plus s'engager au-delà de nos moyens, a-t-il dit. Ils devraient comprendre, eux, que d'avoir la sécurité d'emploi, c'est un maudit privilège ces temps-ci."



(Laserphoto PC)

la tribune — arts et divertissements

"Hors du temps"

Le cinéaste Michel Siffre a passé 205 jours sous terre

par Pierre Roberge

MONTREAL (PC) — A l'issue de deux des six mois qu'il devait passer au fond de Midnight Cave, au Texas, le spéléologue français Michel Siffre s'est mis à entretenir des idées d'abandon.

"J'ai pensé à me casser une jambe ou à me rendre malade avec le guano contaminé des chauves-souris pour que l'équipe d'observateurs la-haut soit obligée de me remonter", raconte Siffre.

Ce spécialiste des abîmes de la Terre, à la fois écrivain, cinéaste et géologue, est de passage au Québec pour présenter et commenter un film inédit dont il vient de terminer le montage. "Hors du temps" raconte la dure expérience réussie entre février et septembre 1972, pour l'amour de la science, en collaboration avec la NASA (l'agence spatiale américaine).

Après 2 mois

Au départ, Siffre avait volontairement mis de côté six mois de sa vie pour réaliser son marathon souterrain. Mais après deux mois relativement faciles, "j'ai pensé que je vieillissais et que toutes ces expériences ne correspondaient pas du tout à ce doit être la vie d'un savant... Mais j'ai tenu bon."

A la fin, Michel Siffre avait passé 205 jours à une centaine de pieds sous la surface, sans voir un autre être humain, sans l'alternance du jour et de la nuit ni aucun repère temporel (d'où le titre du film), presque constamment relié à l'équipe d'observation par des électrodes collées un peu partout à la tête et au corps.

L'expérience était réussie, mais celui qui avait accepté d'en être le cobaye s'est effondré. "Je n'aurais pas dû me refermer sur ma coquille, mais j'ai longtemps cherché à occulter mon expérience du Texas. Ce fut la dépression pendant quatre ou cinq ans. J'ai fait des dettes..."

Puis, il y a trois ans, il a fait d'importantes découvertes d'art précolombien au Guatemala, notamment des sculptures sur stalagmites. "Ce fut le renouveau de ma vie. Ces découvertes m'ont redonné confiance", raconte Siffre.

Guérison

Avant cela, il ne voulait même pas revoir les quelques 10 heures d'images tournées durant son séjour dans Midnight Cave et dont il a tiré son long métrage de 90 minutes.

Comme Astérix et Abbaracourcix, notre héros a-t-il eu "peur que le ciel lui tombe sur la tête"? Pas vraiment au Texas, répond le spéléologue originaire de Nice.

Mais en 1962, lors d'un séjour de 63 jours dans la caverne de Scarasson, dans les Alpes, Siffre craignait les éboulements provoqués par la glace qui faisait éclater la roche. Déjà, le savant cherchait à mieux connaître les rythmes naturels qui régissent l'organisme.

Suivant son envie

Lors de son épreuve texane, Siffre mangeait, se couchait et s'éveillait quand il le voulait, suivant son envie. "Comme chez l'animal, c'est une sensation de liberté inégalée."

Dans ces conditions



(Laserphoto PC)

Il y a quelques années, le Français Michel Siffre a passé plus de six mois dans une caverne au Texas. Remis de ses émotions, il en a tiré un film: "Hors du temps".

ATLANTIC CITY • Meilleur Film
BURT LANCASTER • Meilleur Acteur
LOUIS MALLE • Meilleur Réalisateur
JOHN GUARE • Meilleur Scénario

LOUIS MALLE ATLANTIC CITY

BURT LANCASTER
SUSAN SARANDON
MICHEL PICCOLI

21 et 22 octobre 19h30 et 21h30

CINÉMAFEUS

Cinéma maison

VOYEZ...

LES PLUS RECENTS FILMS VIDEO
TOUS GENRES INCLUANT
CEUX COTES XXX

AUSSE
LOCATION APPAREILS VIDEO
se raccordant à tout téléviseur.

Prix spécial fin de semaine

LE TRIO INFERNAL
HAIR comédie musicale
AMANTS ARDENTS, érotique

Venez choisir parmi un vaste choix de titres disponibles.

VIDEOTECH

569-9963 910, King ouest, Sherbrooke

ALDO MACCIONE
PLUS FOLLE et PLUS DRÔLE!

dans
T'ES FOLLE OU QUOI?

ALDO "LA FOLLE"
ALDO "LA CLASSE"

Le PROFESSIONNEL

GEORGES LAUTNER MICHEL AUDIARD
ROBERT HOSSERIN JEAN DESAILLY
JEAN LOUIS RICHARD

Cinéma CARREFOUR
Sherbrooke 565-0366

VENDREDI
"T'ES FOLLE"
8:30 — 10:10
"LE PROFESSIONNEL" 8:15

CINÉMA 3

exceptionnelles, hors du temps, Siffre a découvert que le rythme biologique normal passe de 24 à 48 heures. Et en moyenne, il n'a eu besoin de dormir que 12 heures par cycle (le quart) au lieu des huit heures habituelles (le tiers).

En cherchant les raisons de ces capacités accrues, il a découvert le rôle réparateur du rêve. Les électrodes détectent et mesurent la durée de "l'état de Mouvement oculaire rapide (MOR)", caractéristique des périodes de rêve du dormeur.

Le rêve

En gros, chaque minute de rêve permet à l'organisme humain 10 minutes d'activité (travail et loisir). La moyenne normale de rêve est de 20 pour cent de la durée du sommeil; dans ces conditions "intemporelles", elle passe à 25 pour cent.

Par ailleurs, l'absorption d'alcool diminue le taux de rêve. Le lendemain d'une cuite, même si la personne se sent parfaitement dégrisée, ses réflexes seront moins bons parce que son sommeil aura été moins réparateur.

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64, Merry nord
Magog

PRESENTE
GRANDIR
(En hommage à Ma Fille)
avec
Francine Tougas

Billets \$7.00
Réservations: 847-0470
Billets en vente au Café aux Herbes,
66 Alexandre, Sherbrooke

Les vend. et sam.
22, 23, 29 et 30 oct.
20h30 83340

Jamais un film n'aura suscité
autant d'émotions
et d'admiration!

13e
Semaine

E.T.

THE EXTRA-TERRESTRIAL

version
anglaise

Cinéma CAPITOL
50 King est. 565-0711

Horaire:
7h. - 9h.30

**CINÉMAS
CARREFOUR DE L'ESTRIE**
Boul. Portland Sherbrooke 565-0366

"C'est plus
qu'un film.
Beaucoup plus..."

Romy Schneider

"LA PASSANTE... DU GRAND CINÉMA!"

Romy Schneider n'avait peut-être pas choisi par hasard cette grande histoire d'amour pour faire ses adieux au cinéma et à la vie...

Romy Schneider est une grande comédienne. Piccoli est absolument fantastique. C'est un film très doux, tendre, intelligent et très joli. IL FAUT ALLER LE VOIR.

L'inoubliable ROMY SCHNEIDER

dans son dernier rôle

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI

ROMY SCHNEIDER - MICHEL PICCOLI dans un film de JACQUES ROUFFIO

HELMUT GRIEM - DOMINIQUE LAMOURIER - GERARD KLEIN - MATTHEU CARRIÈRE - MARIA SCHELL

Scénario et adaptation de JACQUES ROUFFIO et JACQUES KROEMER après le roman de JOSEPH KESSLE

Direction de JACQUES ROUFFIO - Montage de GEORGES DELFOS - Musique de CAMEL

CINÉMA 1 6h.45 - 9h.00

"Story and screen play by Steven Spielberg" 14 YEARS

POLTERGEIST

It knows what scares you.

CINÉMA 2 7h.05 - 9h.15

L'expérience des vols à la Lune a également démontré que les astronautes n'ont jamais pu suivre les horaires établis sur terre, en fonction d'un cycle de 24 heures.

A propos des horaires

BELVEDERE 1	562-3969	14 ANS
DIVA 9H15	INSPECTEUR LA BAVURE 7H30	
BELVEDERE 2	562-3969	14 ANS
LA MAISON DU LAC 9H05	AMOUR INFINI 7H	
BELVEDERE 1	562-3969	TOUS
DEMAIN SAMEDI ET DIMANCHE A 1H		
LE RETOUR DE GOLDORAK 2 "ROBINSON DES ROCHEUSES"		

CITE-EM PRESENTE

Un show unique,
une soirée inoubliable
de chansons, de monologues
et d'extraits
de Madame Marguerite

Annie Girardot

Première mondiale

Place d'art Estrie
à la Place d'Art Estrie et chez
EATON

DIMANCHE 31 OCTOBRE 20H30

Dis moé...

Quessa dire

6 textes tirés de deux revues de Jacqueline Barrette, présentés par

La troupe Le Promenoir

Comédiens: Rita Laverdière
Marcel Racine

Metteurs en scène: Daniel Vallières
Denis Girard

Salle Le Pigeonnier

138, Wellington nord
Billets en vente à la boutique LA GANSE
124 nord, rue Wellington

Pour réservations:
564-2060 563-1363
Dépêchez-vous de réserver.
LES 21, 22, 23, 28, 29 et 30 OCTOBRE 1982

Le tandem JAECKIN & KRISTEL triomphe encore!

18 ANS
Adultes

"le chef-d'œuvre classique
de la littérature érotique"

2ième
semaine

L'Amant de Lady Chatterley

SYLVIA KRISTEL dans un film de JUST JAECKIN

duo sur canapé

HORAIRE:
Duo: 7.30
L'Amant: 8.50

cinéma de paris
372 rue King, SHERBROOKE 569-2626

**Vous aussi vous pouvez
APPRENDRE A DANSER**
C'est si facile!

Mini-session de danse sociale
débutant le 31 oct.
Inscription dimanche et lundi les
24 et 25 oct.
19h à 21h

**Centre des loisirs
Ste-Jeanne d'Arc**
1010, Fairmount, Sherbrooke

Inf. 569-7052 après 18h.

EN PRIMEUR

**AUCUNE
NE LUI
RESISTE**

18 ANS
Adultes

L'Homme Étalon

PLUS
CONFESSIONS EROTIQUES

Cinéma CAPRI HORAIRE:
6.45 — 7.35 —
8.30 — 9.25

63 rue KING Ouest 566-0330

GO-GO PUB

DANSEUSES NUES et SEMI-STRIP
Les plus belles du coin.

7 jours par semaine
15h. à 3h. a.m.
P.S. Nous avons la grosse bière.

AUSSE

Tous les jours sur écran géant
FILM EROTIQUE (long métrage)

Cette semaine à l'affiche:
**"TENDRE SOUVENIR D'UNE
BOUCHE GOURMANDE".**

ENTREE LIBRE
AU VIEUX MOULIN
272, du Moulin
MAGOG
843-1106

**Salle
Maurice
O Breachy**
Tel.: 565-5430

**CENTRE
CULTUREL**
Université
de Sherbrooke

**10e
SAISON**

L'UNIVERSITE
POPULAIRE
présente

**LES GRANDS
EXPLORATEURS**

**VOLCANS
D'AFRIQUE**

LE PLUS BEAU FILM REALISE SUR LES VOLCANS ACTIFS
avec KATIA KRAFFT
première femme volcanologue au monde

SAMEDI-DIMANCHE
23, 24 octobre - 20 h 30

Aussi à Drummondville
le 24 oct. à 14h.30

**CHLT
TV**

La petite maison dans
la prairie mercredi 18 h 30

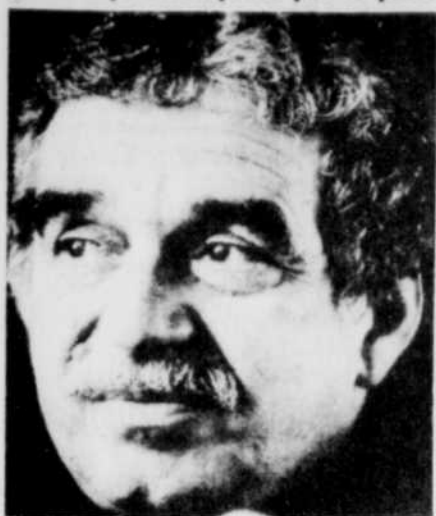
7

7

7

Le prix Nobel de littérature à un Colombien en exil

STOCKHOLM (AFP) — Le Colombien en exil Gabriel García Márquez est devenu jeudi à Stockholm le 79^e lauréat du prix Nobel de littérature qui a déjà récompensé par le passé



Gabriel García Márquez

sept auteurs de langue espagnole, dont le Chilien Pablo Neruda en 1971 et l'Espagnol Vicente Aleixandre en 1977.

En décernant le prix à García Márquez, l'Académie suédoise de littérature n'attire pas l'attention sur un écrivain inconnu. Dans ses motivations, elle indique que la littérature d'Amérique latine fait preuve depuis longtemps d'une grande vitalité et a acquis une position renforcée dans la vie culturelle contemporaine.

L'académie fait observer que le succès remporté par le roman "Cent ans de solitude", publié en 1967 à des millions d'exemplaires, aurait pu être fatal par son succès à un écrivain doué de moins de ressources que celles de l'auteur colombien.

Mais son roman épique "L'automne du patriarcat", publié huit ans plus tard peut sans peine se mesurer à l'ouvrage précédent, indique l'académie.

L'académie suédoise accorde une large place à la littérature d'Amérique latine prise dans son ensemble.

"Une riche variété d'impulsions et de traditions s'y croisent avec l'influence de la narration orale, de l'antique haute culture indienne, du baroque espagnol et des influences du surréalisme", dit-elle.

"Les violents conflits de nature politique font monter la température du climat intellectuel", soulignent encore les académiciens suédois. Ils rappellent à ce sujet l'engagement politique du lauréat du côté des pauvres et des faibles, contre l'oppression et contre l'exploitation économique de l'étranger.

"Gabriel García Márquez, écrivain visant souvent à la provocation frôle parfois l'objectivité du reportage."

L'académie compare cet écrivain et journaliste engagé qui mêle la réalité la plus prosaïque ou vol splendide de sa propre imagination combinant les plaisanteries truculentes aux allusions littéraires à William Faulkner, voire à Balzac, qui faisaient réapparaître souvent dans divers récits les mêmes personnages. De roman en nouvelle, le lauréat fait en effet suivre à ses lecteurs la vie de la petite ville imaginaire de Macondo.

"Le microcosme du monde personnel de García Márquez, avec son authenticité tumultueuse et pourtant

très convaincante, reflète un continent avec sa richesse mais aussi ses misères humaines".

Concours pour les croqueurs d'images

SHERBROOKE — Dans le but de promouvoir la photographie et de sensibiliser les Québécois à la qualité et à la diversité des ressources québécoises en ce qui concerne l'alimentation, la Fédération québécoise du loisir photographique lance le concours "Nourrir le Québec".

Ce projet s'insère dans la promotion illustrée par la caravane "Nourrir le Québec" des pavillons agro-alimentaires québécois en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Etco-Photo et Canon Optics & Business Machines Canada.

La caravane se déplacera dans 40 centres commerciaux du Québec et couvrira les 11 régions administratives de la Fédération québécoise du loisir photographique.

La caravane sera à Sherbrooke le 15 novembre.

Pour participer, il suffit de communiquer avec la Fédération ou le club de photographie de la région.

Des prix d'une valeur globale de 10,000 \$ seront remis aux photographes qui auront fait les meilleurs clichés dans les secteurs des produits laitiers, des viandes, des fruits et légumes et dans les produits de l'érable, pour ne mentionner que ceux-là.

Sur une nouvelle fréquence

THETFORD-MINES — La fréquence de transmission de la station de Thetford-Mines du réseau anglais de la société Radio-Canada est passée, depuis hier, à 92.3 Mhz. La fréquence de 91.7 Mhz était utilisée auparavant.

La station est entrée en opération le 7 novembre 1980.

Un autre changement à la station de Sherbrooke est aussi prévu dans un avenir rapproché.

Menu artistique

Ce soir, à 19 h. 30 et 21 h. 30, Cinémafeus présente à la salle Maurice-O'Bready le drame de Louis Malle Atlantic City avec Burt Lancaster et Susan Sarandon.

— O —
Ce soir et demain soir, de même que du 28 au 30 octobre inclusivement, à 20 h. 30, à la salle Le Pigeonnier, au 138, rue Wellington nord, la troupe sherbrooke Le Promenoir présente sa première production Dis-moi... quessa dire, un texte-collage de Jacqueline Barrette interprété par Rita Laverdière et Marcel Racine.

CHARCOAL 2202

Face au Centre d'Achats King

NOUVEAU! NOUVEAU!

Amateurs ou professionnels de 18 ans et plus désirant se faire valoir dans la danse, peuvent passer des entrevues publiques tous les jours ouvrables de 3h à la fermeture. Se présenter sur les lieux et en informer le propriétaire avant de danser.



Au programme cette semaine

DANSEUSES

et SEMI-STRIP

Entrée libre.

Fermé le dimanche et le lundi.



Directement d'U.R.S.S. L'ENSEMBLE VENOK (Khorochki)

Danses et chansons de plusieurs régions de l'Union soviétique.



SAMEDI - 6 NOV. - 20 h 30

théâtre du rideau vert

direction yvette brind'amour mercedes palomino

deux à dos

Comédie de BERNARD SLADE
Adaptation: Luis de Céspedes



Mise en scène: Yvette Brind'Amour

Louise Turcot — Pierre Thériault

Conception visuelle: Accolas - Barbeau - Rondeau

MARDI - 9 NOVEMBRE - 20 h 30

Une fête extraordinaire pour toute la famille!

"Spectaculaire et Quantique Concerts présentent"

LE CIRQUE MAGIQUE CHINOIS



"Magnifique un exemple éclatant de dextérité, de beauté et de grâce. Voilà un divertissement grandiose pour toute la famille. A ne pas manquer!!!"



Des magiciens, des danseurs, des jongleurs, des acrobates, des clowns et des comédiens de renommée mondiale.

MERCREDI - 10 NOV. - 20 h 30

BILLETel

HUITRES ET FRUITS de MER 1982 A SHERBROOKE

Fruits de mer. Grillades. Fine cuisine
4200 King O. Sherbrooke
Réservations: 563-4755

PIANISTE "YVAN PASCAL"
Bienvenue à tous!
Réservations appréciées

MENU

Dégustation d'huitres
Timbales d'huitres
Soupe aux huitres
Escargots Bourguignons
Pain à l'ail
Salade César
Crêpes de fruits de mer
Cuisse de grenouilles

Langoustines
Filet mignon
Pâtisserie maison
Café

Le tout pour \$25⁰⁰
Taxe et service non-inclus

"SPECIAL PARTY"

DATES: OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
Ven.: 1	Ven.: 15	Ven.: 5	Ven.: 19	Mer.: 1	
Mer.: 6	Ven.: 22	Mer.: 10	Mer.: 24	Ven.: 3	
Ven.: 8	Mer.: 27	Ven.: 12	Ven.: 26		
Mer.: 13	Ven.: 29	Mer.: 17			

leSummum
LE SUPER CLUB
567-6660
128, Wellington sud, Sherbrooke

SAMEDI LE 23 OCTOBRE
SUPER DEFILE DE MODE
présenté par Jodal Jeans.
Surprises et prix de présence.

SUPER WEEK-END HALLOWEEN
Vendredi et samedi.
Concours LES PLUS BEAUX COSTUMES

DIMANCHE: Grande finale pour les plus beaux costumes.

VOGUE
Dancin' the night away
Love Buzz

A venir: Samedi, le 30 octobre, en spectacle, 1 soir seulement

Le meilleur disco et rétro
SPECIAL RETRO 30 minutes
SPECTACLE A 23 H 30
animé par Michel Daniel

AUBAINES EATON CANADA

Prix Eaton
Ensemble jumeau

59⁹⁷

ch. Parures de lit

à prix spéciaux! Une occasion rêvée de mettre en valeur la chambre à coucher. Venez voir tous ces attrayants ensembles!



Des motifs et des couleurs au goût du jour en plus d'un confort douillet. L'ensemble comprend les jupons de lit, le (s) couvre-oreiller (s) et l'édredon. Bourre de polyester et recouvrement de polyester et coton.

Une grande variété!

Entre autres: motifs floraux très fins ou traditionnels, style oriental, imprimé en tons fondus ou style romantique avec volant.

Offerts dans les teintes de rouille, brun, bleu, vert écume, rose, beige ou gris.

Une bonne suggestion-cadeau, mais hâtez-vous pendant que le choix est encore grand!

Ensemble jumeau
(un couvre-oreiller)

Prix Eaton
59⁹⁷ l'ens.

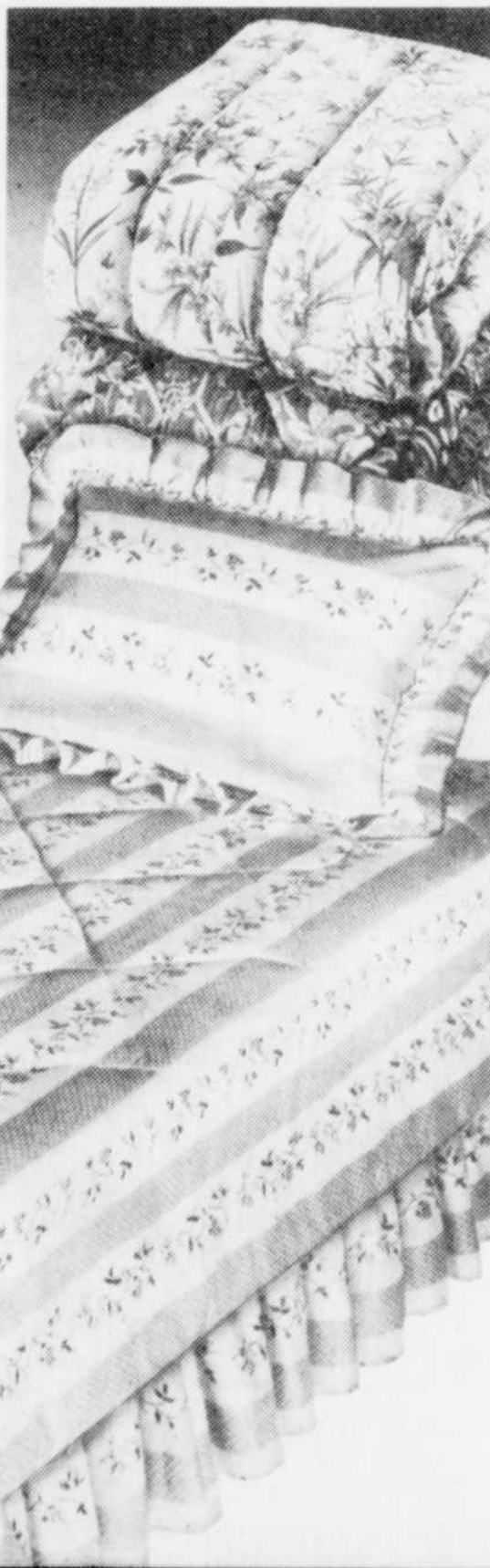
Ensemble deux-pièces
(deux couvre-oreillers)

64⁹⁷

Ensemble "Queen"
(deux couvre-oreillers)

69⁹⁷

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 267.
Achats en personne seulement.



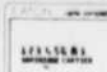
UN JUSTE PRIX EATON D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 10 en semaine à 8 h 40 le samedi.



Composez 563-9555 pour connaître nos heures d'ouverture ou pour tout autre renseignement.

EATON



LA CARTE AMERICAN EXPRESS®
dans les magasins Eaton
hors d'achats en personne uniquement